Directeur ou Directrice du Service Territoire & Supracommunalité

(F/H/X)

ET SI C'ÉTAIT VOUS!

La Province de Namur recrute un/une Directeur ou Directrice (F/H/X) pour le Service Territoire & Supracommunalité

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : Rue Henri Blès, 88 à 5000 Namur
- Contrat : CDD d'un an
- Votre candidature est attendue pour le 13 décembre au plus tard

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Le Service Territoire & Supracommunalité (STS)

Le STS est un fournisseur de services (rôle 1) : il répond aux besoins des communes en mettant à leur disposition des outils et expertises en matière de gestion intégrée des cours d'eau, d'aide à la gestion de la voirie communale, de mobilité active et durable, de domanialité et de transition territoriale.

C'est également un organisateur de la supracommunalité (rôle 2 - nouveauté) : il structure, facilite, coordonne, encourage et renforce la collaboration entre la province et les communes afin de répondre efficacement aux défis territoriaux ; il vise à optimiser l'utilisation des ressources publiques, le partage et la mutualisation des moyens, à être un relais de terrain pour anticiper et répondre aux besoins locaux en s'appuyant sur une approche pragmatique et partenariale.

Votre mission / Vos missions

Vous assurez à titre temporaire et en étroite collaboration avec l'Inspecteur général, la direction du Service Territoire & Supracommunalité (STS), en garantissant son pilotage, son organisation, la coordination de ses différents pôles et la continuité de ses activités.

A ce titre, vous veillez à la mise en œuvre des orientations et objectifs du service, coordonnez l'action des responsables de pôles et assurez la gestion des ressources humaines, administratives et budgétaires nécessaires à son bon fonctionnement. Dans l'exercice de votre mission, vous vous appuiez sur l'expertise métier des responsables de pôles et collaborateurs des différents pôles du STS.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Remarque :
Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Votre **profil**

- Être titulaire d'un Master en lien avec le poste à pourvoir ;
- Pouvoir attester d'une expérience utile de 5 années au moins à temps plein dans l'exercice d'une ou de plusieurs fonctions de management

Une expérience démontrée dans plusieurs des domaines suivants constitue un atout important sans constituer une condition indispensable :

- Connaître le fonctionnement d'une administration publique et son environnement institutionnel.
- Disposer d'une bonne compréhension des processus administratifs, budgétaires et décisionnels.
- Connaître les principes essentiels applicables aux marchés publics et à la gestion administrative.
- Maîtriser les principes et techniques de management d'équipe.
- Connaître les principes de gestion de projet, de planification et de suivi des activités.
- Connaître les techniques de communication, de conduite de réunion, de négociation et de gestion des conflits.
- Connaître les principes relatifs au bien-être au travail et aux responsabilités liées à l'encadrement d'une équipe.

La procédure de sélection

L'examen sera constitué de deux parties :

1. Présenter **une épreuve d'assessment** destinée à évaluer les capacités managériales et de gestion, cette épreuve n'est pas éliminatoire.

2. **Une épreuve orale** destinée à évaluer la connaissance de l'institution provinciale, les compétences, la perception de la fonction et les motivations. Cette épreuve est éliminatoire, le minimum requis est fixé à 60%.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valorise les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement
à l'adresse **daccota@province.namur.be**

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous **offrons**

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée – 1 an
- Estimation de la rémunération : Grade de Directeur·rice – Echelle A5
    - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 5.436,09€
    - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 5.988,91€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse **daccota@province.namur.be**

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écolage nécessaire ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse **daccota@province.namur.be** ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 13 décembre 2026 au plus tard**.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail **daccota@province.namur.be**

Nous vous voulons dans notre **équipe** !